

Comment arrêter le subutex à la dure ?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 30/07/2012 16:25

bonjour,j ai 41 ans ,apres une dependance à l'heroine de trois ans,je suis sous traitement de subu depuis 15 ans et encore a ce jour à 16mg,pour des raison personnel je voudrais arreter cette merde et j aimerais savoir à quoi m'attendre et ce qui pourrait m'aider pendant l'arret pour moins subir le manque,besoin d'aide s'il vous plait.
Merci

Mise en ligne le 02/08/2012

Bonjour,

Le Subutex entraîne une dépendance physique forte accompagnée d'un syndrome de sevrage à l'arrêt. L'intensité des symptômes de manque est généralement inférieure à ceux liés à l'arrêt de la morphine ou de l'héroïne. La durée du syndrome de sevrage est très variable d'une personne à l'autre mais dure habituellement entre une semaine et quinze jours. L'arrêt brutal du traitement expose à un syndrome de sevrage plus ou moins sévère et survenant souvent dès le 3ème jour d'arrêt, mais pouvant aussi apparaître plus tard.

Les principaux symptômes de manque sont : perte d'énergie, insomnie, anorexie, douleurs musculaires, diarrhées, larmes et bâillements.

Le Subutex entraîne une dépendance psychique au même titre que les autres opiacés. Son sevrage peut être long, en fonction de la situation personnelle de l'usager, en fonction aussi des soutiens mis en place pour apprendre à vivre sans le produit qui, bien souvent, a été consommé pendant plusieurs années.

La diminution très progressive des doses expose également à un syndrome de sevrage mais dont les symptômes sont atténués, c'est pourquoi c'est plutôt cette façon-là de procéder qui est privilégiée. Une diminution par paliers successifs et proches les uns des autres peut permettre au corps de se déshabituer progressivement du produit en évitant l'inconfort et la pénibilité des symptômes de manque intenses.

Vous souhaitez arrêter votre traitement que vous prenez depuis de nombreuses années. Vous avez manifestement décidé d'arrêter votre traitement du jour au lendemain plutôt que de diminuer progressivement.

C'est la décision que vous prenez, pour des raisons qui vous sont personnelles. Nous souhaitons simplement vous mettre en garde contre le fait que le dosage de Subutex que vous prenez est encore important ; vous vous exposez donc à un syndrome de manque comme nous venons de le décrire précédemment.

Il est important de choisir un moment où vous vous sentiez bien, où les circonstances rendent un arrêt de votre traitement possible. Le soutien de la famille, des proches, peut également être aidant. Les professionnels comme votre médecin traitant ou les personnes travaillant dans les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie peuvent également vous accompagner dans cette démarche.

Nous vous indiquons l'adresse des centres dans votre ville. Si ce n'est pas déjà fait, n'hésitez pas à les contacter. Il se peut cependant que les professionnels n'approuvent pas votre décision d'un arrêt brutal, vous demandant de réfléchir plutôt à une diminution progressive. Nous vous invitons toutefois à faire le point avec un professionnel sur la durée de votre traitement ainsi que son dosage, vos possibilités d'arrêt et votre situation personnelle. Vous choisirez ensuite la manière qui vous semble la plus adaptée pour arrêter votre traitement.

Pour des informations complémentaires, ou tout simplement pour en parler, vous pouvez contacter l'un de nos écoutants au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[Centre de consultation Ephémère \(CJC\)](#)

31, rue Jean Souvraz
62300 LENS

Tél : 03 21 14 62 30

Site web : www.addicto-chlens.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

[Voir la fiche détaillée](#)

[Centre de soins spécialisé en addictologie Le Square](#)

31, rue Jean Souvraz
62300 LENS

Tél : 03 21 69 14 30

Site web : www.addicto-chlens.fr

Accueil du public : lundi 8h30-18h30. Du mardi au vendredi 8h30-17h30

Substitution : Tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 11h30. Lundi 15h- 18h, mardi, jeudi 15h- 16h30 et vendredi 15h-16h30. Fermeture le mercredi après-midi et le week-end.

[Voir la fiche détaillée](#)